



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 novembre 2025

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Mélanie FISCHER, Richard HAESSIG, Cornelia ROTT, Lydie LUTZ, Vincent FRISON, Jean-Michel CORNEILLE, Jean-Marc STOLTZ, Dominique SCHMITTHEISLER, Etienne BRUNCK, Francis WOEHL, Christian ROTT, Marlyse STAUB et David GIROLT.

Absents excusés : Michel LINGER (donne pouvoir à Cornelia ROTT), Pia CLAUSS (donne pouvoir à Vincent FRISON), Chantal HUMMEL (donne pouvoir à Michel LOM), Bruno ROTT (donne pouvoir à David GIROLT).

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 15

OBJET : 3. AFFAIRES GENERALES – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire souhaite aborder plusieurs points d'actualité.

• **Fin des travaux rue Louis Philippe Kamm :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la fin des travaux rue Louis-Philippe Kamm. Ces travaux d'un montant de 88 000 € étaient prévus de longue date et étaient destinés à faire cesser dans ce secteur les remontées et les débordements des eaux pluviales lors des forts épisodes de pluie. Par ailleurs, un regard défectueux a également été changé afin de pouvoir évacuer les eaux pluviales rapidement en évitant tout débordement ou inondation. Etienne BRUNCK, conseiller municipal en charge des travaux, précise que la conduite entre la propriété de M. et Mme LORTZ et l'ancien SHOPI a également été réparée. Monsieur le Maire indique que les travaux se sont bien passés, que la situation s'améliore et que les habitants ont bien joué le jeu.

Ces travaux étant réalisés, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faudra maintenant embrayer sur le projet GEMAPI sur le Seebach qui est piloté par la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg.

• **Ressources Humaines :**

Roger TREGER a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 28 novembre 2025. Il est donc nécessaire de pouvoir le remplacer. Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'embauche de M. Enzo GEY en tant que contractuel. Monsieur le Maire précise qu'il donne entière satisfaction dans l'exercice de ses fonctions. Son engagement sera donc reconduit pour le 1^{er} trimestre 2026. Monsieur le Maire indique également avoir pris contact avec le CDG 67 pour déclarer la vacance de poste de M. TREGER qui est la première étape administrative préalable au futur recrutement.

• **Résidence séniors :**

Monsieur le Maire se félicite de l'état d'avancement de ce projet. Il est impressionné par la rapidité et la qualité des travaux mais également sur l'état d'esprit de l'opération. Le recrutement de 2 personnels pour l'ABRAPA pour accompagner les résidents a été fait. La livraison des premiers appartements se fera pour Noël 2025.

- **Projet lots médicaux :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux pour les futurs lots médicaux qui seront situés à l'arrière de la pharmacie HEINTZ avancent bien. Les premiers occupants pourraient arriver vers mai-juin 2026.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des informations données.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après information,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme

Le Maire



Michel LOM

La secrétaire de séance

Françoise BRAUN



Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication